



N° 175 - Septembre 2018

LA CR  **IX**

F S S P X

DE SAINT-GILLES***La loi de la croix***

Il y a cinquante ans, le 23 septembre 1968, rendait son âme à Dieu le Padre Pio, religieux et prêtre capucin, qui, cinquante ans avant, le 20 septembre 1918, avait reçu les stigmates en priant devant le crucifix.

Dieu a gratifié de ce don plusieurs saints et bienheureux ou âmes privilégiées : saint François d'Assise (1182-1226), sainte Claire de Montefalco (1268-1308), sainte Catherine de Sienne (1347-1380), sainte Rita de Cascia (1381-1457), sainte Véronique Giuliani (1660-1727), sainte Gemma Galgani (1878-1903), la bienheureuse Marie de l'Incarnation (1566-1618), Anna Katharina Emmerick (1774-1824), Maria de Jésus (1643-1731).

Sans doute, les stigmates ont joué un rôle dans la vie spirituelle personnelle de ces âmes, qu'ils en fussent un marqueur ou un instrument de progrès spirituel.

Par exemple, lorsqu'elle reçoit les stigmates aux mains, aux pieds et au côté le 5 avril 1697, sainte Véronique Giuliani écrit dans son Journal : « Je ressentis une terrible douleur, mais en même temps je compris clairement que je venais d'être entièrement transformée en Dieu. »

Ces stigmates sont aussi peut-être un don fait à ces âmes pour le progrès spirituel des autres, spécialement lorsqu'ils sont visibles, ce qui n'est pas toujours le cas.

Au-delà de leur rôle spirituel, les stigmates nous rappellent la loi de la croix et la valeur de l'union à la croix de Jésus.

La loi de la croix s'enracine dans la loi naturelle de l'effort. Rien ne saurait être obtenu sans un effort proportionné à la grandeur de ce qu'on cherche. Pour vivre, et pour vivre dignement, il faut accepter cette loi. L'homme qui ne se « bat » pas, n'arrive à rien, ni pour lui, ni pour les autres.

Or l'effort est forcément accompagné d'une forme de souffrance (physique, morale,

psychologique) et dans un monde qui pose comme priorité l'éradication de la souffrance, il est à craindre que le sens de l'effort s'amenuise, parce que celui qui ne veut pas souffrir ne pourra pas lutter.

Or force est de remarquer que cette souffrance à laquelle l'homme veut échapper, le rattrape souvent, d'une autre façon.

Cette loi de l'effort-souffrance, Notre-Seigneur a voulu la vivre dans son œuvre de la Rédemption. Alors qu'il aurait pu nous racheter sans souffrir, Jésus choisit librement les tourments de sa Passion et de sa mort.

Nous en tirons une conséquence immédiate : nous devons souffrir avec Notre-Seigneur. La loi de l'effort-souffrance qui traverse forcément la vie humaine devient source de sainteté et de mérite si elle est vécue en état de grâce et par amour et ressemblance avec la Passion du Sauveur.

Le progrès spirituel dans l'union à Dieu, la sanctification, passe nécessairement par une acceptation et un amour, en Dieu et par Dieu, de la souffrance. Finalement, est-ce que beaucoup de nos péchés ne sont pas souvent des refus de souffrir, vu qu'ils se présentent comme des « consolations » ? S'il paraît plus utile, facile, agréable de pécher, cela veut bien dire que le péché nous donne l'impression d'échapper à une souffrance.

Et pourtant la voie qui mène l'âme à Dieu est resserrée et celle qui l'en écarte est large et spacieuse. Cette grâce d'intégrer la souffrance par charité se puisse spécialement dans la messe, renouvellement et application du sacrifice de la croix.

Lorsque Padre Pio, le prêtre capucin stigmatisé, célèbre la messe, il nous dit que la messe est un vrai sacrifice, que seul le sacrifice du Christ nous sauve et que nous devons sacrifier notre vie avec lui et pour lui et puiser la force nécessaire dans la prière et les sacrements.

Abbé Joël Malassagne

LA FRATERNITÉ ST-PIE X A UN NOUVEAU SUPÉRIEUR GÉNÉRAL

Le 11 juillet 2018, le 4^e Chapitre général de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X qui s'est tenu jusqu'au 21 juillet au Séminaire Saint-Pie X d'Ecône (Suisse), a élu l'abbé Davide Pagliarani Supérieur général pour 12 ans.

De nationalité italienne, le nouveau Supérieur général est âgé de 47 ans. Il a reçu le sacrement de l'Ordre des mains de Mgr Bernard Fellay, en 1996. Il a exercé son apostolat à Rimini (Italie), puis à Singapour, avant d'être nommé supérieur du district d'Italie. Depuis 2012, il était directeur du Séminaire Notre-Dame Co-rédemptrice de La Reja (Argentine). Après avoir accepté sa charge, l'élu a prononcé la Profession de foi et le Serment antimoderniste. Chacun des membres présents est allé ensuite lui promettre respect et obéissance, avant le chant du Te Deum en action de grâces.

Le nouveau Supérieur général de la Fraternité Saint-Pie X, l'abbé Davide Pagliarani, et les 40 autres capitulants ont décidé de procéder à l'élection des deux Assistants généraux, en fin de journée.

Le 1^{er} Assistant élu est Mgr Alfonso de Galarreta, évêque auxiliaire de la Fraternité Saint-Pie X, de nationalité espagnole. Âgé de 61 ans, il a été ordonné prêtre en 1980 à Buenos Aires, en Argentine, où il a longtemps vécu. Il a dirigé le Séminaire Notre-Dame Co-redemptrice de La Reja (Argentine), ainsi que la Maison autonome d'Espagne et du Portugal. Il fut 2nd Assistant de 2002 à 2006. Il résidait jusqu'à présent à Genève (Suisse).

Le 2nd Assistant général élu est l'abbé Christian Bouchacourt, de nationalité française. Âgé de 59 ans, il a été ordonné prêtre en 1986 par Mgr Lefebvre. Longtemps en poste à Paris, en particulier à Saint-Nicolas du Chardonnet, il fut supérieur du district d'Amérique du Sud, avant d'être nommé en 2014 supérieur du district de France.

ADRESSE DU CHAPITRE GÉNÉRAL DE LA FRATERNITÉ SACERDOTALE SAINT-PIE X

À l'issue de son Chapitre général, la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X rappelle

l'importance et l'actualité de la déclaration de son fondateur Mgr Marcel Lefebvre du 21 novembre 1974, – plus de 50 ans « d'auto démolition de l'Église » permettent d'en apprécier toute la justesse. Aussi la Fraternité la fait-elle sienne dans son intégralité. « Nous adhérons de tout cœur, de toute notre âme à la Rome catholique, gardienne de la foi catholique et des traditions nécessaires au maintien de cette foi, à la Rome éternelle, maîtresse de sagesse et de vérité. (...) Aucune autorité même la plus élevée dans la hiérarchie ne peut nous contraindre à abandonner ou à diminuer notre foi catholique clairement exprimée et professée par le magistère de l'Église depuis vingt siècles. (...) C'est pourquoi nous nous en tenons fermement à tout ce qui a été cru et pratiqué dans la foi et les mœurs, le culte, l'enseignement du catéchisme, la formation du prêtre, l'institution de l'Église par l'Église de toujours et codifié dans les livres parus avant l'influence moderniste du Concile, en attendant que la vraie lumière de la tradition dissipe les ténèbres qui obscurcissent le ciel de la Rome éternelle ».

La Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X entend poursuivre son but principal qui est le sacerdoce tel que Notre-Seigneur Jésus-Christ l'a voulu, et à l'orienter toujours vers ce qui est essentiellement sa raison d'être : le saint Sacrifice de la Messe. Elle est animée des mêmes sentiments que saint-Pie X, son saint patron : « Nous affirmons en toute vérité que Nous ne voulons être et que, avec le secours divin, Nous ne serons rien d'autre, au milieu des sociétés humaines, que le ministre de Dieu qui nous a revêtu de son autorité. Ses intérêts sont Nos intérêts ; leur consacrer Nos forces et Notre vie, telle est Notre résolution inébranlable. C'est pourquoi si l'on nous demande une devise traduisant le fond même de Notre âme, Nous ne donnerons jamais que celle-ci : Restaurer toutes choses dans le Christ ».

Cœur douloureux et immaculé de Marie, priez pour nous qui avons recours à vous.

Ecône, le 21 juillet 2018

ÉPHÉMÉRIDES DE SEPTEMBRE 2018

| | Notre-Dame du Férétra TOULOUSE | Prieuré St Dominique GRAGNAGUE | École St Jean Bosco TOULOUSE | Cours Notre-Dame de l'Assomption MONTAUBAN |
|--|---|--------------------------------------|------------------------------------|--|
| samedi 1^{er} septembre <i>1^{er} samedi du mois</i> | 17h00 : exposition du T.S. Sacrement 17h30 : messe basse | | | 8h00 : messe basse |
| dimanche 2 septembre 15 ^{ème} dimanche après la Pentecôte | 8h00 : messe basse 9h00 : messe 10h30 : grand'messe chantée | | | 9h30 : confessions 10h00 : messe chantée |
| lundi 3 septembre St Pie X, pape et confesseur | 17h30 : confessions 18h30 : messe chantée | | | 18h30 : messe basse |
| mardi 4 septembre de la férie | 17h30 : confessions 18h30 : messe basse | | 9h00 : messe basse | 8h00 : messe basse |
| mercredi 5 septembre St Laurent Justinien, évêque | 17h30 : confessions 18h30 : messe basse | | | 8h00 : messe basse |
| jeudi 6 septembre de la férie | 17h30 : confessions 18h30 : messe basse | | | 8h00 : messe basse |
| vendredi 7 septembre de la férie <i>1^{er} vendredi du mois</i> | 17h30 : Heure Sainte et confessions 18h30 : messe basse | | | 8h00 : messe basse |
| samedi 8 septembre Nativité de la sainte Vierge | 15h00 : permanence du prêtre 18h30 : messe basse | | | 8h00 : messe chantée |
| dimanche 9 septembre 16 ^{ème} dimanche après la Pentecôte | 8h00 : messe basse 9h00 : messe 10h30 : grand'messe chantée | | | 9h30 : confessions 10h00 : messe chantée |
| lundi 10 septembre St Nicolas de Tolentino | 17h30 : confessions 18h30 : messe basse | | 7h15 : messe basse | 18h30 : messe basse |
| mardi 11 septembre de la férie | 17h30 : confessions 18h30 : messe basse | | | 11h00 : messe chantée |
| mercredi 12 septembre Fête du Saint Nom de Marie | 17h30 : confessions 18h30 : messe basse | | | 7h15 : messe basse |
| jeudi 13 septembre de la férie | 17h30 : confessions 18h30 : messe basse | | | 7h15 : messe basse |
| vendredi 14 septembre Exaltation de la Sainte Croix | 17h30 : confessions 18h30 : messe basse | | 11h10 : messe basse | 7h15 : messe basse |
| samedi 15 septembre Notre Dame des Sept Douleurs | 15h00 : permanence du prêtre 18h30 : messe basse | | | 8h00 : messe basse |
| dimanche 16 septembre 17 ^{ème} dimanche après la Pentecôte | 8h00 : messe basse 9h00 : messe 10h30 : grand'messe chantée | | | 9h30 : confessions 10h00 : messe chantée |
| lundi 17 septembre de la férie | 17h30 : confessions 18h30 : messe basse | | 7h15 : messe basse | 18h30 : messe basse |
| mardi 18 septembre Saint Joseph de Cupertino | 17h30 : confessions 18h30 : messe basse | | | 7h15 : messe basse |
| mercredi 19 septembre Mercredi des Quatre-Temps d'Automne | 17h30 : confessions 18h30 : messe basse | | | 7h15 : messe basse |
| jeudi 20 septembre de la férie | 17h30 : confessions 18h30 : messe basse | | | 11h15 : messe basse |
| vendredi 21 septembre St Matthieu, apôtre et évangéliste | 17h30 : confessions 18h30 : messe basse | | 11h10 : messe basse | 7h15 : messe basse |
| samedi 22 septembre Samedi des Quatre-Temps d'Automne | 15h00 : permanence du prêtre 18h30 : messe basse | | | 8h00 : messe basse |

| | | | | |
|---|---|--|---------------------|---|
| dimanche 23 septembre 18 ^{ème} dimanche après la Pentecôte | 8h00 : messe basse 9h00 : messe 10h30 : grand'messe chantée | | | 9h30 : confessions 10h00 : messe chantée |
| lundi 24 septembre de la férie | 17h30 : confessions 18h30 : messe basse | | 7h15 : messe basse | 18h30 : messe basse |
| mardi 25 septembre de la férie | 17h30 : confessions 18h30 : messe basse | | | 7h15 : messe basse |
| mercredi 26 septembre de la férie | 17h30 : confessions 18h30 : messe basse | | | 7h15 : messe basse |
| jeudi 27 septembre St Côme et St Damien, martyrs | 17h30 : confessions 18h30 : messe basse | | | 11h15 : messe basse |
| vendredi 28 septembre St Wenceslas, Duc de Bohème | 17h30 : confessions 18h30 : messe basse | | 11h10 : messe basse | 7h15 : messe basse |
| samedi 29 septembre Dédicace de St Michel Archange | 15h00 : permanence du prêtre 18h30 : messe basse | | | 8h00 : messe basse |
| dimanche 30 septembre 19 ^{ème} dimanche après la Pentecôte | 8h00 : messe basse 9h00 : messe 10h30 : grand'messe chantée | | | 9h30 : confessions 10h00 : messe chantée |
| lundi 1^{er} octobre de la férie | 17h30 : confessions 18h30 : messe basse | | 7h15 : messe basse | 18h30 : messe basse |
| mardi 2 octobre Fête des Sts Anges Gardiens | 17h30 : confessions 18h30 : messe basse | | | 7h15 : messe basse |
| mercredi 3 octobre Ste Thérèse de l'enfant Jésus | 17h30 : confessions 18h30 : messe basse | | | 7h15 : messe basse |
| jeudi 4 octobre St François d'Assise, confesseur | 17h30 : confessions 18h30 : messe basse | | | 11h15 : messe basse |
| vendredi 5 octobre de la férie <i>1^{er} vendredi du mois</i> | 17h30 : Heure Sainte et confessions 18h30 : messe basse | | 11h10 : messe basse | 7h15 : messe basse |
| samedi 6 octobre St Bruno, confesseur <i>1^{er} samedi du mois</i> | 15h00 : permanence du prêtre 17h00 : chapelet récité devant le T.S. Sacrement 17h30 : messe basse | | | 8h00 : messe basse |
| dimanche 7 octobre 20 ^{ème} dimanche après la Pentecôte | 8h00 : messe basse 9h00 : messe 10h30 : grand'messe chantée | | | 9h30 : confessions 10h00 : messe chantée |

Carnet paroissial

Baptême : Alice PENERANDA, le 23 juin à Montauban

Gaston DESARNAUTS, le 30 juin 2018 au Férétra ; Germaine, Jeanne et Quentin FANGUIAIRE, le 1^{er} juillet à Montauban

Obsèques : Roland PETIT, âgé de 86 ans, le 18 juillet 2018 au Férétra

ANNONCES

MERCREDI 12 SEPTEMBRE À 20H30 À L'ÉCOLE SAINT-JEAN-BOSCO : PREMIÈRE CONFÉRENCE DU CYCLE « À LA DÉCOUVERTE DE LA SOMME THÉOLOGIQUE ».

JEUDI 20 SEPTEMBRE À 20H30 À L'ÉCOLE NOTRE-DAME DE L'ASSOMPTION : PREMIÈRE CONFÉRENCE DU CYCLE « À LA DÉCOUVERTE DE LA SOMME THÉOLOGIQUE ».

Prieuré saint-Dominique
2245 av. des Platanes
31380 GRAGNAGUE
tél. : 05 61 74 27 93

Chapelle N.D. du Férétra
Place saint Roch
31400 TOULOUSE
tél. : 05 61 55 42 88

Cours N.D. de l'Assomption
93, av. Marceau Hamecher
82000 MONTAUBAN
tél. : 05 63 91 27 61

École Saint-Jean-Bosco
14 rue des Artistes
31200 TOULOUSE
tél. : 05 61 57 32 50